

## Procès verbal du conseil d'établissement du 19 septembre 2012

Début de séance à 18h15

Présents :

### Membres de droit votants:

Perrine Aguire-Leroy, Richard Buty, Dominique Collado, Lidia Crespo, Joëlle Emorine, Marc Guillen, David Saura, Olga Tugues.

**Membres d doit:** Bernard Cocquebert ( Consulat de France), Jean-Michel Nesins délégué AFE.

### Représentants des personnels enseignants :

Emmanuelle Gauthier, Christine Arrieta, Guy Sabatier, Alain Borrat, Ariadna Puig, Claire Ducruet, Estrella Gorjon.

### Représentants des personnels administratifs et de service :

Jordi Guilera, Montserrat Vila.

### Représentants des parents :

Baudouin de Marcellus, Aouatef Kerkeb, Anne Murat, M. Martinez.

**Représentant des élèves :** Eduard Maria

**Excusés :** Alain Fohr, Conseiller de Coopération et d'Actions Culturelles, Mireia Valls parent d'élève, Marta Clement, parent d'élève, Lucas Millan, élève.

Nomination du secrétariat de séance : R Buty, M. Guillen (pour la partie financière), M. Borrat

### Approbation du procès verbal du CE du 28 juin 2012.

Des remarques avant son adoption : quelques fautes de frappe à corriger. Chapitre 5 : formulation projet de voyage : le prix varie au moment du paiement. Le prix n'est pas fixe dans le devis (remplacer « verser un acompte » par « et fixer un prix définitif »).

Le procès verbal est adopté à l'unanimité des votants.

### Ordre du jour

Proposition de modification de l'ordre du jour : **point 3'/carte scolaire.**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des votants.

### 1. Bilan de rentrée (document communiqué à l'AEFE)

MATERNELLE		ELEMENTAIRE		COLLEGE		LYCEE	
434	PS 135	882	CP 182	839	6è 205	636	2 <sup>nd</sup> 228 1 <sup>er</sup>
	MS 155		CE1 180		5è 204		217 T <sup>er</sup>
	GS 144		CE2 176		4è 211		191
			CM1 172		3è 219		
1316 (47%)				1475 (53%)			

- **Maternelle** : On observe des disparités, certaines classes à 22/23 élèves en moyenne et d'autres à 27/28 en fonction de la taille des salles. La moyenne est de 25,6 élèves/ classe. Il reste des places en PS et GS.
- **Élémentaire** : Par rapport à l'année passée, on note une augmentation de 26 élèves à l'élémentaire ce qui correspond à la création d'une classe de CM2. Au Cours Préparatoire, la moyenne est de 26 élèves.
- **Collège** : **26,2** élèves par classe en moyenne. Une vingtaine d'élèves en moins.
- **Lycée** : effectif en augmentation, certaines classes dépassent 30 élèves en terminales scientifiques. Bonne conservation des effectifs à l'entrée en seconde et première où il a pu y avoir des départs les années précédentes.

L'an prochain il faudra réfléchir à l'augmentation des effectifs en primaire, tout particulièrement au CP. Attention à l'attente des parents français qui tardent parfois à inscrire les enfants.

Monsieur Borrat demande s'il s'agit de limiter les effectifs.

Le proviseur précise qu'effectivement, il convient de rester vigilant car s'annonce pour la rentrée 2014 l'arrivée de trois classes de CM2 provenant de Lesseps. Ces élèves arrivant d'un établissement français, il y a obligation à les accueillir. Il y aurait donc 9 sixièmes, puis 9 cinquièmes, etc. Il s'agit d'avoir une réflexion d'ensemble, y compris avec Lesseps, pour conserver des conditions de travail correctes pour les élèves et les personnels du LFB.

Le directeur administratif et financier précise qu'il n'est pas prévu d'ampliation, comme confirmé par la conférence d'orientation stratégique avec le secteur Europe de l'AEFE .

Monsieur Borrat souhaite savoir si l'établissement a perdu des élèves pour des raisons économiques. Le proviseur et le directeur administratif précisent qu'effectivement, trois cas de départs pour raisons économiques sont à considérer :

- 1) Retour en France pour cause de perte d'emploi.
- 2) Non reconduction d'une dette importante pour des familles déjà en situation d'impayés de l'an dernier (malgré des échéanciers de paiement proposés).
- 3) Retour des familles au système espagnol en connaissance de l'effort financier à fournir pour payer plusieurs années d'études au LFB.

Le Consulat a joué son rôle dans l'admission des bourses et des prises en charge à 100% des frais d'inscriptions aux examens pour les familles françaises. Il faudra anticiper l'aide envers les familles en communiquant de façon accrue avec le Consulat afin de savoir très tôt lorsqu'une famille traverse une période difficile.

Monsieur Borrat demande si des enfants français sont restés déscolarisés à l'entrée en CP. La réponse est non. Les enfants sur liste d'attente ne sont pas français.

## 2. Point sur les travaux

La mise en sécurité de Munner et la rénovation de l'élémentaire de Pedralbes ont été menées, comme prévu, cet été.

Le proviseur remercie Messieurs Guillen et Mathieux pour le suivi de ces travaux ; parents et personnels expriment leur satisfaction.

→ **Mise en sécurité de Munner à hauteur de 200.000 € :**

*Retrait des corniches et des filets de sécurité, réfection des toits – terrasses, changement des portes d'accès qui présentent des barres anti-panique, sécurisation de l'escalier extérieur menant aux classes et des escaliers intérieurs, sécurisation des fenêtres (films sur toutes les vitres), rénovation des fontaines.*

Même si ces travaux étaient à faire, de tels investissements ne sont pas viables à terme car les infrastructures restent contraintes et vieillissantes. Pour ces raisons, nous devons poursuivre et faire avancer le projet de relocalisation.

→ **Rénovation du site de l'élémentaire de Pedralbes à hauteur de 1,3 Millions d'euros**

*Une meilleure isolation grâce à la pose d'un nouveau revêtement de façade, de nouvelles fenêtres et des stores électriques, une sécurité accrue grâce à de nouveaux garde-corps, un bâtiment plus sain avec un nouveau soubassement en pierre, des murs et des portes repeints, un nouveau système de renouvellement d'air dans toutes les salles y compris le gymnase, une réorganisation complète de la salle des professeurs et des bureaux de l'administration ainsi que création de toilettes pour adultes.*

Monsieur Borrat confirme que cela est plus agréable ; il précise que la salle des maîtres est maintenant digne de ce nom. Seul bémol, le système de ventilation n'est pas encore au point mais ça ne saurait tarder.

Le directeur administratif et financier apporte les précisions suivantes : des choix ont été faits ; ce qui a été accepté par l'ensemble de la hiérarchie est un système d'aération par ventilation et non pas un système réfrigérant de climatisation. De plus, cela ne fonctionne que fenêtres fermées ; en effet le système perd de son impact avec portes et fenêtres ouvertes. On déplore un léger retard à l'allumage des machines dont une était éteinte en réalité mais nous avons remédié à cela. Enfin, il ne s'agit pas de climatisation mais bien de rénovation d'air, le système de climatiseur n'ayant pas été choisi.

Madame Gauthier s'informe sur la possibilité de l'installation de ce système au secondaire.

On lui répond qu'il faut voir l'impact que représente l'installation pour doter les bâtiments du secondaire.

Il faut de plus s'assurer d'une étude technique car la nature du bâtiment n'est pas la même.

Monsieur Nesins demande si l'accès aux personnes en situation de handicap est prévu dans ces nouvelles structures de l'élémentaire. La réponse est positive puisque l'ascenseur existe depuis deux ans.

Le directeur administratif et financier précise qu'il n'y a pas eu d'oubli du secondaire avec le changement de rideaux, la rénovation des peintures de salles, d'un couloir, de cages d'escalier et la création d'une salle informatique dédiée aux mathématiques en cours de réalisation ainsi que l'aménagement de la salle 336 en salle d'examen. Enfin, l'amélioration des installations de la demi-pension s'est traduite par la ventilation de la salle de plonge et la reconstruction complète des toilettes pour les élèves avec accès pour handicapés. Des travaux futurs concerneront le réfectoire : insonorisation, rotation plus fluide, réaménagements divers...

Le proviseur précise que la réflexion va aussi s'engager sur la rénovation de la Salle Dravet et du CDI. Il tient à remercier les enseignants de l'école élémentaire pour leur adaptation à des conditions rendues difficiles du fait des travaux.

Le président de l'association des parents d'élèves exprime la satisfaction des parents qui sont sensibles à toutes ces rénovations. Monsieur Nesins ajoute que la concurrence est grande et qu'il en va de l'image du LFB.

### 3. Résultats aux examens et orientation/ Perrine Aguirre-Leroy

#### RÉSULTATS AUX EXAMENS

##### Baccalauréat

**100%** des élèves présents ont obtenu le baccalauréat avec les mentions suivantes:

	Présents	Admis	Mentions			Total des mentions	
			TB	B	AB	Nbr.	% élèves
TS	76	76	24	21	20	65	85,5%
TL	25	25	5	7	10	22	88,0%
TES	85	85	18	31	24	73	85,9%
<b>Total Bac General</b>	186	186	47	59	54	160	86,0%
T-STG	25	25	0	5	9	14	56,0%
<b>Total Bac Techno.</b>	25	25	0	5	9	14	56,0%
<b>TOTAL</b>	211	211	47	64	63	174	82,5%
<b>TOTAL %</b>		100%	22,3%	30,3%	29,8%	82,4%	

##### Diplôme national du brevet

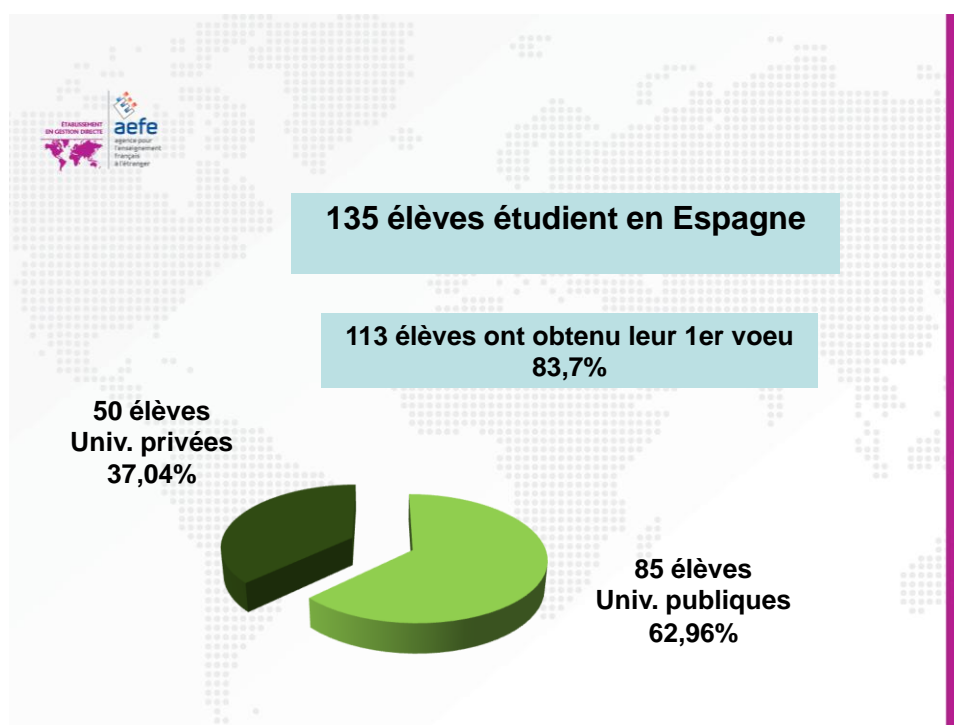
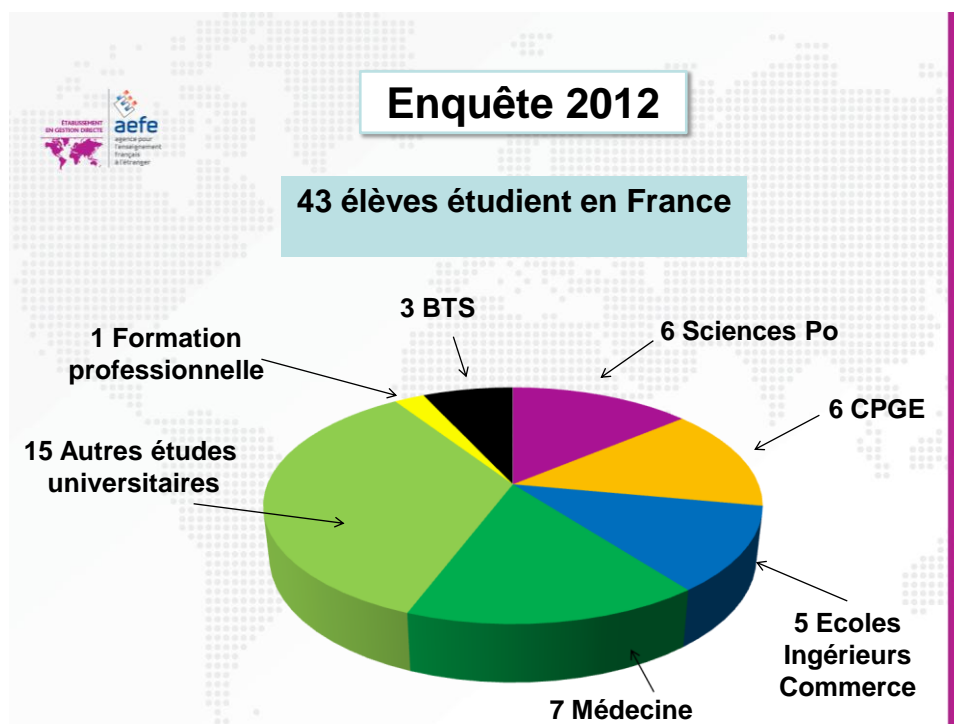
	Présents	Admis	Mentions			Total des mentions	
			TB	B	AB	Nbr.	% élèves
3ème	226	221	41	70	79	190	84,1%
		<b>97,8 %</b>					

##### Résultats du DELF

	Présents	% de réussite	
		Nbr.	%
Elèves de 2de – DELF niveau B2	69	60	87%
Elèves de CM2 – DELF niveau A2	11	11	100%

## ORIENTATIONS

94.3% d'élèves ont répondu à l'enquête sur leur orientation. En voici les résultats.



84% ont le premier voeu

4 élèves ont pris une année sabbatique.

Monsieur Nesins demande si ces élèves restent en contact avec le lycée et s'ils réussissent à l'Université. On lui répond qu'il est difficile d'avoir un suivi de cohorte à long terme. Néanmoins, par le biais du projet de zone, les établissements de la péninsule ibérique s'engagent à suivre les cohortes à bac +1 et bac +4. Cela sera facilité par l'Association des anciens élèves que nous souhaitons relancer en 2013.

### **3. Carte Scolaire**

Il s'agit de définir les besoins en postes de titulaires résidents pour la rentrée 2013.

Information préalable/La politique de l'agence est de garder le même nombre de résidents à l'échelle mondiale mais de les redéployer aux endroits où les besoins s'en font sentir.

L'AEFE a entériné la suppression du poste **7403** qui correspondait à un support en Sciences Économiques et Sociales.

Une demande était faite d'un transfert sur l'EPS sur laquelle l'AEFE devait se prononcer en fin d'année.

Monsieur HERMELIN a obtenu un autre poste de professeur expatrié à mission de conseil pédagogique, Madame CACHEMIRE qui était TMNR a pu être nommée sur ce poste.

Plutôt qu'en EPS, le transfert est demandé sur les **sciences physiques et chimiques**. En effet, une TNR est en poste et on assiste à une montée en puissance des séries « S ».

La demande est donc faite du transfert du poste 7403 vers les sciences physiques et chimiques ce qui revient à la réouverture de ce poste.

**Cette proposition reçoit un avis favorable à l'unanimité des votants.**

### **4. Sorties avec nuitées.**

Une information préalable est faite par le proviseur : concernant le voyage avec nuitée des 1<sup>ère</sup> S aux îles Éoliennes, il y a une classe pour laquelle 7 familles sont en difficulté de paiement ou moins convaincues par l'intérêt de ce voyage. Il est donc annulé pour cette classe à laquelle un autre voyage géologique de moindre coût sera proposé.

Il est précisé que si le foyer peut aider ponctuellement, son rôle n'est pas de prendre en charge les voyages.

**Maternelles** : Un voyage avec nuitée pour deux classes de Grande Section qui partiraient en mai 2013 pour une classe transplantée au Mas de La COUME pour un coût environ 206/215 € par famille, en fonction du nombre (213 Euros si tout le monde part).

Le directeur administratif et financier revient sur la prise en charge des accompagnateurs. La règle appliquée en France de prise en charge des accompagnateurs par l'établissement n'est pas transférée aux établissements à l'étranger donc la prise en charge des accompagnateurs doit être contenue dans le coût du voyage.

Monsieur Nesins demande si les parents sont prévenus à l'avance. Le directeur de la maternelle précise qu'une fois l'accord du CE obtenu, les parents sont consultés. Ce n'est qu'après leur accord qu'on décide si le voyage a lieu ou non.

Un enfant ne doit pas être privé d'un voyage pour des raisons uniquement financières.

**Élémentaire** : à ce jour, subsistent 2 voyages mais pour trois classes.

Pour deux classes, il s'agit d'un projet dans les Cévennes sur l'environnement ( rivière, forêt., production d'un Blog, radio, journal télévisé, contes et légendes) pour **315 euros** maxi pour 4 nuits/ 5 jours.

A la remarque de Monsieur Nesins qui trouve cela cher, la directrice de l'élémentaire répond que toutes les familles ont été avisées qu'en cas de difficulté financière, une aide est toujours possible.

L'autre voyage, pour la troisième classe, se ferait à Paris, avec le même objectif que l'an passé/ B2i, monuments, histoire des arts, visites de musées, culture.

Tarifs : 450 euros pour 4 jours entiers. C'est la distance qui augmente le prix. Il faut verser par ailleurs un acompte de 100 euros pour retenir les places d'avion au tarif proposé.

Aux parents d'élèves qui trouvent ce voyage onéreux, la directrice de l'élémentaire répond que c'est l'accord des parents qui sera déterminant. Si trop de familles s'y opposent, ce voyage sera annulé.

Un échéancier de paiement pourra être proposé.

La décision est donc remise à la sagesse des parents précise le proviseur.

Pour clore ce point, Monsieur Borrat remarque qu'il faut s'interroger car seulement 3 classes d'élémentaire sur 33 proposent un voyage. Il y en avait de nombreux auparavant. On doit noter le peu d'engouement de la part des enseignants à mener des dossiers extrêmement lourds à monter du point de vue administratif.

Le proviseur fait remarquer qu'une ouverture culturelle est tout autant possible sans nuitée.

A noter qu'un voyage de trois jours sur l'orientation est actuellement en préparation pour une classe de 1<sup>ière</sup> S.

## **5.Tarifs**

La présentation des tarifs est faite par le directeur administratif et financier.

Il expose les arguments qui ont conduit à une proposition d'augmentation des frais de scolarités de 4% et de 3% pour la demi-pension alors qu'il y aura une stagnation des salaires (hormis l'avancement classique des trienios qui continue à s'appliquer).

1/ Nous subissons une augmentation de 3% de la TVA qui impacte notre budget 2013 pour environ 200 000€

2/ Nous subissons aussi une augmentation du coût de la vie qui est actuellement de 3.7% et il faut l'anticiper : cela devrait aussi impacter notre budget d'autant.

3/ Par ailleurs la maintenance d'un établissement de 50 ans demande une programmation de travaux constante.

L'apport de 4% est seulement à même de compenser ces effets puisqu'ils ne s'appliqueront qu'à partir de septembre 2013.

Par ailleurs, nous rencontrons des problèmes de recouvrement de familles qui sont parties. Nous faisons actuellement de nombreux efforts pour récupérer cet argent : rencontres avec les familles encore présentes, prise en compte des difficultés financières. À ces familles viennent s'ajouter celle qui avaient déjà été en difficulté l'année précédente. Il s'agit de 100 000€ qui impactent notre budget ( 23 familles).

Dans ce contexte, une augmentation des salaires est impossible. Nous devons nous rapprocher du Consulat pour une meilleure connaissance des familles françaises avant qu'elles ne rencontrent des difficultés. A l'appui de ce constat, nous devons stabiliser les effectifs. Les investissements se feront sur des fonds de réserves.

Cependant cette augmentation de 4% n'est pas proposée pour régler ce problème mais pour couvrir les dépenses supplémentaires.

Monsieur Nesins fait savoir qu'il est chagriné par cette décision en période de crise.

Le directeur administratif et financier réaffirme que les frais de scolarité du LFB sont inférieurs à ceux de beaucoup d'établissement et que c'est une position cohérente vis-à-vis de certains établissements tels que ceux de Valence et Madrid.

Un représentant des personnels administratifs et de service s'étonne de ce choix. Pourquoi ne pas augmenter les salaires ? Pourquoi ne pas prévoir moins de travaux ?

Le directeur administratif et financier répond que les salaires ne sont pas complètement gelés car les personnels auront l'avancement par « les trienios » ; mais on ne suivra pas l'IPC cette année.

Le proviseur conclut sur cette proposition qui sera faite à Madame la Directrice de l'AEFE.

Le règlement financier et ses modalités sont accessibles sur le site Internet.

## **6. Questions diverses**

**Parents d'élèves :** Munner et le projet de relocalisation : où en sommes-nous ?

**Réponse du proviseur:** Nous avons eu un rendez-vous avec la Mairie de Barcelone ce matin. L'objet de la rencontre portait sur la possible partition du terrain de la ONCE. Dans l'hypothèse où l'on arriverait à s'entendre sur les prix avec le vendeur, la mairie est disposée à nous aider pour nous dire les possibles aménagements et conduire notre demande pour poser les bonnes questions avant l'acquisition.

La partition semblerait possible si le vendeur conserve une longueur suffisante de façade sur rue. Si ça n'était pas le cas, une possibilité de copropriété serait à entrevoir.

Le terrain de l'Esplugues est toujours d'actualité avec un RDV avec la mairie pour début octobre.

Un troisième terrain pourrait se présenter mais avec des partitions de propriétés encore indéfinies.

**Questions diverses des personnels locaux :**

*Remarque sur un début d'année scolaire mouvementé, avec des erreurs dans les emplois du temps de certains professeurs. Les collègues d'espagnol et de catalan ont découvert des services*



***d'enseignement qui n'étaient pas ceux convenus (niveau seconde en plus pour un collègue) ce qui, à notre sens, est un manque de respect envers eux.***

Le proviseur refuse cette idée d'un manque de respect envers les collègues. Ce sont des oublis, des erreurs qui n'ont pu être corrigés car le concepteur des EDT était muté au Maroc. L'équipe des trois personnels de direction a dû faire des choix et corrections rapides à la rentrée.

Les EDT sont complexes et le nombre de groupes et les choix d'option sont difficiles à gérer. Les représentants du SNES soulignent qu'il serait souhaitable de mener une réflexion sur l'opportunité de tant de groupes et de choix, conséquences de la mise en place de la réforme du lycée.

***Problèmes matériels et informatiques*** : ils sont à signaler par le biais des adresses électroniques qui ont déjà été communiquées. Tout le monde s'accorde à penser qu' ADAM n'est plus efficace.

***Où en sommes-nous de la mise en place des compétences et de leur évaluation ?*** Même si le dispositif de validation est allégé (cf BO), la mise en place des compétences et leur évaluation se poursuit et coexiste avec la notation. Par ailleurs le dispositif est facilité par l'unique utilisation de Pronote, pour les compétences et pour les notes.

Ce point permet de faire le lien avec la première question posée par les représentants du SNES.

**Serait-il possible d'avoir les résultats de l'enquête menée auprès des parents des élèves de sixième sur les modalités d'évaluation expérimentée en 2011/2012 ?** Les voici :

**90** réponses sur **207** élèves (après deux relances)/ **43%** de réponses.

Pour **45%** des 90 participants, le système a été confus.

L'utilisation de Sacoche n'est pas facile à comprendre pour **61%** des 90 réponses.

L'utilisation seule de Pronote (comme elle a été proposée au troisième trimestre) est plus simple et facile pour **85%** des 90 participants.

Pour **73 %**, on suit moins bien la progression de l'élève qu'avec des notes uniquement. Et les attentes des enseignants sont moins claires pour **53%**.

Quelques remarques/ « Je suis favorable à une évaluation sans note mais je me rends compte que c'est un système plus clair et plus simple qu'une évaluation qualitative ». « Je n'ai pas compris pourquoi certains professeurs donnaient des notes et d'autres pas ; cette année a régné la confusion », « Je ne pense pas que ce système soit efficace à partir de la sixième », « Une note montre le niveau de l'élève, une couleur est une fourchette », « Certains professeurs ne supportant pas le système, voire le décrivant, cela n'a pas aidé à le crédibiliser auprès des parents, ni des enfants », « Quand le feu est vert, on peut passer : c'est réducteur », « Mon fils a bien compris le système de « notation » de Sacoche car c'est la continuité du CM2 et de son système d'évaluation. Les notes restent cependant ancrées dans l'esprit de l'enfant comme étant plus sanctionnantes quand celles-ci sont mauvaises ».

Il ressort clairement de ces quelques remarques qu'il faut abandonner Sacoche et améliorer la communication avec les familles sur le sujet.

**Il semblerait qu'il y ait eu des difficultés dans la constitution des différents groupes de langues ?**

Oui c'est incontestable, du fait de la complexité signalée précédemment. Par ailleurs les groupes de DNL ont été inversés par erreur.

**De nombreux cours reprennent à 14h et les élèves ont peu de temps pour déjeuner.** Effectivement On peut le regretter. C'est souvent le prix à payer pour les latinistes ou pour des cours en groupe.

**Il semblerait que Lesseps ait deux jours de vacances en plus à la Toussaint.** C'est une erreur de leur calendrier.

Le proviseur clôture la séance en remerciant les élus pour qui c'est le dernier CE de l'année 2012/ Les élections auront lieu le **11 octobre** pour les parents délégués de fédérations et pour les enseignants.

Fin de séance 21h15

Le secrétaire  
Richard BUTY

Le président  
Joëlle ÉMORINE

Secrétaire Adjoint  
Alain BORRAT

---

Etablissement homologué par le ministère français de l'Education nationale  
C/ Bosch i Gimpera 6-10, 08034 Barcelona - España | Tél : (34) 93 203 79 50 Fax : + (34) 93 205 67 5www.lfb.es